

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 95 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 2 Absent(s) excusé(s) : 4 Absent(s) : 0</i>
---	--	---

Date de convocation : 19 janvier 2021

Vote(s) pour : 97
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 25 janvier 2021,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2021-01-25-CC-2 :

Motion de soutien au maintien des activités et emplois de l'hôpital d'instruction des Armées Legouest.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

L'hôpital d'instruction des Armées Legouest fait partie intégrante du paysage hospitalier messin. Au profit, certes, des militaires mais aussi, de plus en plus, de la population messine et mosellane.

En effet, depuis l'annonce en 2013 du Ministère des Armées de la nécessité d'un projet médical mixte entre l'hôpital d'instruction des armées (HIA) Legouest et le centre hospitalier régional (CHR) de Metz-Thionville, l'HIA connaît des changements majeurs à l'instar du projet d'établissement présenté en juin 2016 pour 4 ans ou encore sa participation au groupement hospitalier du territoire Lorraine Nord en juillet 2016.

Ce projet de restructuration engagé par le service santé des armées a permis de définir un cadre clair avec l'objectif double de répondre aux attentes de l'Armée et de pérenniser l'HIA dans l'offre de soins du territoire messin.

Dans ce cadre, dès 2015, des collaborations étaient mises en place puis inscrites au projet d'établissement de Legouest :

- maintien du service des urgences de Legouest dont l'utilité a été actée en 2015 et est plus que jamais d'actualité.
- installation à Legouest d'un « centre de production alimentaire », porté par Metz-Thionville (10 000 repas par jour et près de 10 millions d'euros d'investissement).
- constitution du pôle bi site de Legouest avec l'unité de médecine polyvalente et post-urgences
- renforcement du service de médecine physique et de réadaptation qui recevra aussi sur le même lieu celui du CHR (autorisations de travaux obtenues sur le site)
- maintien du service de psychiatrie
- développement du plateau de consultation externe : centre des urgences dentaires, civilo-militaire, consultations ophtalmologiques déportées à partir du CHR, cardiologie, traumatologie,...
- maintien de l'activité d'imagerie médicale
- intégration progressive de l'activité de laboratoire de l'HIA dans le laboratoire du CHR

- transfert à Legouest de l'unité médico judiciaire et du centre d'enseignement des soins d'urgences.

De plus et grâce à la qualité du travail collaboratif reconnu par tous, l'école du Val de Grâce a acté le CHR comme site d'accueil et de formations des médecins militaires.

C'est dans ce contexte et celui de la crise sanitaire mondiale sans précédent, que la nouvelle municipalité messine a saisi madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la Ministre des armées, pour réunir rapidement le comité de pilotage associant notamment les directions des deux établissements, le service de santé des armées et l'agence régionale de santé Grand Est, les élus, et travailler sur les futures orientations de l'HIA.

C'est pourquoi, compte tenu de l'ensemble des éléments précités, les élus de Metz Métropole sollicitent le Gouvernement afin :

- de réunir le comité de pilotage de l'HIA-CHR, en synergie avec l'ensemble des partenaires, pour engager l'élaboration d'un nouveau projet d'établissement destiné à conforter et développer les activités existantes et en créer de nouvelles. L'ensemble des sujets doit y être abordé, y compris la définition et la gestion des outils et produits utiles pour une réserve sanitaire efficace,
- d'apporter les moyens nécessaires afin de pérenniser encore davantage les activités et les emplois de l'hôpital militaire.

Pour extrait conforme
Metz, le 26 janvier 2021
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Votes sauf 3.1 - 5 - 6 - 7 - 15 - 16
ADDA	Fatiha	Woippy		Pour
AGAMENNONE	Béatrice	Metz		Pour
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain		Pour
ARNOLD	Patricia	Metz		Pour
AUDOUY	Caroline	Metz		Pour
BALLARINI	Jean-Louis	Chieulles		Pour
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz	EXCUSE	
BAUDOÛIN	Daniel	Sainte-Ruffine		Pour
BAUDRIN	Pierre	Vernéville		Pour
BELKAHLA	Yamouna	Woippy		Pour
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz		Pour
BOHR	Timothée	Metz		Pour
BORI	Danielle	Metz		Pour
BOUVET	Xavier	Metz		Pour
BROCARD	Manuel	Longeville-lès-Metz		Pour
BURHAN	Ferit	Metz		Pour
CARPENTIER	François	Cuvry		Pour
CHANGARNIER	Stéphanie	Metz		Pour
CHOUIKHA	Erfane	Woippy		Pour
COLIN-OESTERLE	Nathalie	Metz	EXCUSEE Pouvoir à Monsieur KHALIFE	Pour
COMBELLES	Jean	Vaux		Pour
DAP	Laurent	Metz		Pour
DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	Metz		Pour
DEFAUX	Daniel	Plappeville		Pour
DIEUDONNE	Vincent	Vany		Pour
DORR	Antoine	Vantoux		Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Votes sauf 3.1 - 5 - 6 - 7 - 15 - 16
DUMONT	Michel	Féy		Pour
DUVAL	Bertrand	La Maxe		Pour
FACHOT	Pierre	Jussy		Pour
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		Pour
GLESER	Philippe	Lorry-lès-Metz		Pour
GOUTH	Cédric	Woippy		Pour
GREGOIRE	Aude	Montigny-lès-Metz		Pour
GREINER	Christiane	Montigny-lès-Metz		Pour
GRIVEL	Patrick	Laquenexy		Pour
GROLET	Françoise	Metz	Excusée points 12 - 13 - 14	Contre points 1 et 11 - Absention point 4 - Pour les autres points
GROSDIDIER	François	Metz		Pour
GUERMITI	Hanifa	Metz		Pour
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin		Pour
HENRION	François	Augny		Pour
HORY	Thierry	Marly		Pour
HUBER	Pascal	Chesny		Pour
HUET	Armelle	Noisseville		Pour
HUSSON	Julien	Metz		Pour
JACOB-VARLET	Odile	Marly		Pour
KHALIFE	Khalifé	Metz		Pour
KOLODZIEJ	Jocelyne	Coin-sur-Seille		Pour
KREMER	Véronique	Montigny-lès-Metz		Pour
KURTZMANN	Walter	Peltre		Absention point 1 Pour les autres points
LALOUX	Grégoire	Metz	Excusé points 12 - 13 - 14	Contre points 1 et 11 - Absention point 4 - Pour les autres points
LAVEAU-ZIMMERLE	Amandine	Metz		Pour
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvry		Pour
LOGIN	Frédérique	Amanvillers		Pour
LOSCH	Jean-François	Lessy		Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Votes sauf 3.1 - 5 - 6 - 7 - 15 - 16
LUCAS	Eric	Metz		Pour
LUX	Isabelle	Metz		Pour
MANZANO	Philippe	Mécleuves		Pour
MARCHETTI	Denis	Metz		Pour
MARX	Sébastien	Metz		Pour
MICHEL	Martine	Pournoy-la-Chétive		Pour
MOLE-TERVER	Laurence	Metz		Pour
MUEL	Pierre	Marieulles		Pour
NAVROT	Frédéric	Scy-Chazelles		Pour
NGO KALDJOP	Gertrude	Metz		Pour
NICOLAS	Martine	Metz		Pour
NICOLAS	Jean-Marie	Metz		Pour
NIEL	Hervé	Metz	EXCUSE	
NOWICKI	Christian	Marly		Pour
PEULTIER	Roger	Rozérieulles		Pour
PIERRET	Alain	Woippy		Pour
PREVOST	Christophe	Saint-Julien-lès-Metz		Pour
REISS	Guy	Metz		Pour
ROQUES	Jérémy	Metz		Pour
ROUX	Sylvie	Mey		Pour
SCHLOSSER	Pauline	Metz		Pour
SCHNEIDER	Jacqueline	Metz		Pour
SCHWARTZBERG	Arielle	Montigny-lès-Metz		Pour
SCIAMANNA	Marc	Metz		Pour
SMIAROWSKI	Stanislas	Jury		Pour
SOKOLOWSKI	Dimitri	Montigny-lès-Metz		Pour
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny		Pour
STAUDT	Bernard	Metz		Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Votes sauf 3.1 - 5 - 6 - 7 - 15 - 16
STEMART	Anne	Metz		Pour
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy		Pour
TABONE	Salvatore	Montigny-lès-Metz		Pour
TAFFNER	Blaise	Metz		Pour
TAHRI	Bouabdellah	Metz		Pour
THIL	Patrick	Metz		Pour
TOCHET	Nicolas	Metz		Pour
TORLOTING	Michel	Gravelotte		Pour
TRAN	Doan	Metz		Pour
VALDEVIT	Bruno	Ars-sur-Moselle		Pour
VALENTIN	Claude	Nouilly		Pour
VERRONNEAU	Marina	Metz		Pour
VETSCH	Lucien	Montigny-lès-Metz		Pour
VIALLAT	Isabelle	Metz		Pour
VICK	Julien	Metz		Pour
WALTER	Jean-Claude	St-Privat-la-Montagne		Pour
WEBERT	Marilyne	Pouilly	EXCUSEE Pouvoir à Monsieur KURTZMANN	Pour

Résumé de l'acte

057-200039865-20210125-01-2021-DC2-DE

Numéro de l'acte : 01-2021-DC2
Date de décision : lundi 25 janvier 2021
Nature de l'acte : DE
Objet : Motion de soutien au maintien des activités et emplois de l'hôpital d'instruction des Armées Legouest
Classification : 9.4 - Voeux et motions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 26/01/2021
Numéro AR : 057-200039865-20210125-01-2021-DC2-DE
Document principal : 99_DE-2.pdf

Pièces jointes :

99_DE-CONSEIL SENS DES VOTES.pdf

Historique :

26/01/21 15:04	En cours de création	
26/01/21 15:05	En préparation	Catherine DELLES
26/01/21 15:39	Reçu	Catherine DELLES
26/01/21 15:39	En cours de transmission	
26/01/21 15:42	Transmis en Préfecture	
26/01/21 15:44	Accusé de réception reçu	